



Aubenas le 18 Novembre 2016

## ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE CYCLOTOURISTE DE L ARDECHE

Sous la présidence d'Alain Philippe Méheust, président

En l'absence Mme S. Buis ,députée, Mme Delenne , Maire d'Aubenas, Mrs J.J. Pech ,Président de la Ligue Rhône-Alpes , H.Saulignac ,Président du Conseil départemental, D.Nier, président de la DDCSPP, J.P.Garnier, Président du Codep 26 ,excusés, et en présence de Monsieur Blache, représentant Mr Armand président du CDOS et de Gérard Mistler président de l'Ardéchoise (et du club FFCT Ardéchoise cyclo promotion) s'est tenue le 18 novembre 2016 à Aubenas, l'assemblée générale ordinaire du comité cyclotouriste de l'Ardèche.

Ce soir avec 18 clubs présents (sur 27) représentant 1275 licenciés sur les 1487 que compte le comité cyclotouriste de l'Ardèche (1464 en clubs + 23 individuels) le quorum est atteint.

En préambule, un temps de silence est observé en souvenir des cyclos décédés au cours de l'année écoulée.

Après avoir salué et remercié de leur présence l'ensemble des participants, C Garayt, secrétaire, ouvre cette assemblée générale. Il rappelle que 2016, année olympique est une année électorale pour l'ensemble du mouvement sportif français, donc pour notre comité, et que le bureau en place est de fait démissionnaire. « Ce soir donc vous votez, à bulletin secret pour renouveler le bureau départemental mais aussi pour modifier son adresse.

Dans son **rapport moral**, le président A.P.Meheust souligne que votre présence, nombreuse, atteste l'intérêt que vous portez à l'activité et au développement de votre comité. « Une assemblée générale, passage obligatoire, est, pour moi, un moment privilégié d'échange et de dialogue» Il remercie le bureau sortant, qui lui a fait confiance lors de la démission de JM Robert, pour le travail effectué et qui vous présentera les différents rapports de l'année écoulée.

Un début d'année perturbé par la démission de J.M. Robert, l'acceptation en janvier 2016 d'A.P. Méheust (bien que toujours en activité professionnelle) de lui succéder, la cooptation d'A.Demange, c'est par ces mots que C.Garayt, secrétaire, débute le **rapport d'activité**.

Dix réunions dont 4 dans avec les clubs : Le Teil, St Victor, Bourg St Andéol et Joyeuse, présence aux AG des clubs, de la ligue, de la FFCT, du CDOS, de l'ADT ,travail avec nos amis drômois, aide aux écoles cyclo ardéchoises ,CNDS, présence à l'occasion de la journée « Tour de France » organisée par le département, oui cette année fut active pour le comité. Une initiative unique dans notre ligue, l'aide financière de 50€ à chacune des six participantes ardéchoises de Toutes à Strasbourg. Il souligne le souci constant du comité pour sécurité (son action pour la suppression du ralentisseur sur la Via Rhônà à la hauteur de Chateaurouge) et notre présence, peu à peu reconnue, sur le développement des voies vertes.

27 clubs, 5 écoles cyclos, 16 randonnées ,1487 licenciés dont 306 féminines une forte implication dans le monde du handicap (Annonay, Aubenas-Vals, virades de l'espoir, roulons pour Alzheimer) oui la FFCT en Ardèche se portent bien même si nous avons un peu baissé en effectif.

Quel avenir ? « Il est indispensable d'étoffer le comité pour préparer l'avenir et votre engagement est primordial. Il faut savoir ce que l'on veut faire d'une structure dont le seul but est le développement de nos clubs et qui reste le rouage majeur entre les clubs et nos décideurs administratifs »

Dans son **Rapport financier**, P.Dusserre, souligne la bonne santé des finances du comité même si l'année 2016 est déficitaire. Les raisons : l'achat d'un nouveau PC et les repas du challenge interdépartemental des jeunes. Pour les



## Comité Départemental Cyclotouriste de l'Ardèche

cyclo@codep07.com www.codep07.com



500€ sur compte d'attente il s'agit de la subvention CNDS que le comité a reçu pour le brevet jeune du club de St Victor. Cette manifestation prévue pour 2016 n'a pu se faire et a été reporté sur, 2017. Cette somme leur sera alors versée. Dans les subventions, il souligne le non versement par le département de l'aide à l'entretien des espaces verts (1000€) donc une aide ne pourra être versée au club cette année pour le défrichage des circuits Vtt à l'occasion des randonnées. Pour 2017 il présente un budget en équilibre, budget où formation et aide aux écoles cyclo représentent 35°/° des dépenses.

**Commissaire aux comptes** J. Vacherot, président du club « cyclotourismes du Teil » après avoir pu accéder à l'ensemble des pièces comptables, certifie que les comptes présentés sont justes.

**Adoption des rapports** L'assemblée adopte à l'unanimité les rapports présentés et soumis à son approbation

**Election du nouveau bureau** C'est à bulletin secret que cette élection a lieu. Une précision, le règlement intérieur du comité ne prévoit pas de représentant maximum au bureau du comité cyclotouriste 07

Se présentent : Becerra Annie, Bayle Alain, Chambonnet Michel, Demange Alain, Dusserre Philippe, Faure Gilles, Garayt Christian, Godard Noëlle, Hérelie Robert, Lopez Bartholomé, Marcoux CHRISTIAN, Meheust Alain-Philippe, Nougue Jean-Pierre, Perez Jacques, Rey Albert, Robert Jean-Marie.

**Modification de l'adresse du comité** soumis à l'assemblée cette modification est votée à l'unanimité :

Siège du Codep 07 : Comité cyclotouriste de l'Ardèche CDOS 11 Bd du Lycée 07000 Privas

Adresse Postale : Comité cyclotouriste de l'Ardèche (Codep 07)

Chez Mr Christian Garayt, secrétaire, 1 Le Hameau des champs 07800 Charmes

Durant la présentation des différents rapports Mrs Lopez B. et Perez J. sont chargés par l'assemblée du dépouillement des votes.

### Présentation des rapports

**Communication** J.P. Nougue  
**Sécurité** M. Chambonnet  
**Formation** A.P. Meheust  
**Jeunes** R. Hérelie

Ci-joint l'ensemble de ces rapports

**Résultat des élections** Ont voté les représentants de 18 clubs totalisant 1275 licenciés sur 1487 et représentant 78 voix statutaires sur les 100 que compte le comité cyclotouriste de l'Ardèche.

Sur les votes exprimés la liste se présentant a été élue à l'unanimité sauf 1 nom barré sur 1 liste. Le nouveau bureau du codep 07 est constitué.

### ECHANGE

L'ouverture des séjours « club » permettrait d'attirer de nouveaux adhérents ; Quelle est la règle.

C. Garayt reprend le texte fédéral concernant l'habilitation tourisme. Les règles s'appliquent à tous et la licence obligatoire pour y participer, est avant tout une garantie d'assurance.

C. Marcoux rappelle l'existence des professionnels du voyage et donc, pour nous, de bien rester à l'intérieur des droits que donnent cette habilitation. Il rappelle aussi qu'une formation fédérale est obligatoire pour organiser les voyages reconnus par la FFCT et paraissant dans la brochure annuelle

**Formation** En 2016 le stage formation dirigeant n'a pas pu se faire faute de participant. Il sera repropose en 2017 mais on fixe la date et on propose ou on propose pour savoir combien et on cale une date. A.P. Meheust opte pour la deuxième méthode... Le programme des formations 2017 n'est pas encore validé. L'ensemble des unités formation se trouve sur le site fédéral mais aussi, grâce au travail de J. P. Nougue, on peut trouver nombre d'infos sur le site du comité.....l'organisation de la formation « Aisance à vélo » a du être reportée suite à un problème de



## Comité Départemental Cyclotouriste de l'Ardèche

cyclo@codep07.com www.codep07.com



communication entre les divers partenaires : Comité, club, ligue. On se rattrapera en la proposant à nouveau en accord avec le club de Privas s'il le veut bien....PSC1 la politique de prise en charge du comité continue.

**Election du Président** Le bureau nouvellement élu se retire pour élire son Président.

Paroles d'élus

**Gérard Mistler**, président de l'Ardéchoise, profite de cet intermède pour dire quelques mots sur cette manifestation qui draine tant de cyclo vers notre superbe département, disons avec chauvinisme : le plus beau de France....

**Pierre Blache** membre du CDOS excuse l'absence de son Président, Mr A.Armand. Il ne regrette pas d'être venu car dit-il « on n'a pas envie de partir de votre assemblée » dont il souligne la bonne humeur, la sérénité, la franchise. Il constate avec plaisir le dynamisme des cyclo ardéchois et souligne l'aide apportée par le comité aux actions menées vers les jeunes. Il rappelle que le CDOS est là pour aider au développement du sport, de tous les sports et que son expertise est à notre disposition surtout lorsque comme, pour les dossiers CNDS, cela se complique.

**Résultat de l'élection** Alain-Philippe Méheust est réélu Président du comité cyclotouriste de l'Ardèche.

Alain-Philippe Méheust remercie le bureau pour sa confiance. Il rappelle que ce comité, c'est un travail d'équipe et que son action est facilitée par l'adhésion des clubs « Merci à Tous mais j'ai maintenant deux récompenses à remettre : la médaille fédérale de bronze à Christian Garayt

A Henriette Débard, un trophée du Codep 07 pour toute son action. Bien sur cela n'excuse pas la manière de faire de la fédération pour la demande de médaille d'or faite par son club et signée par le président du Codep 07.

Il conclut cette assemblée générale, point final d'une riche journée d'échange et rappelle aux clubs présents de ne pas oublier la boîte à outils offertes par le comité